



## CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

# DEVENIR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ POUR L'ACCUEIL ET LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

## FORMATION ADULTES ET APPRENTISSAGE

### CONTENU DE LA FORMATION

#### MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

##### Prérequis :

- ▶ Avoir 18 ans
- ▶ Avoir un projet professionnel en lien avec la petite enfance
- ▶ Entrée en formation à l'issue de l'entretien de positionnement

##### Les plus de la formation :

- ▶ Découvrir la diversité des métiers de la Petite Enfance de 0 à 6 ans
- ▶ Acquérir les compétences professionnelles liées à ces métiers
- ▶ Valider un parcours professionnel grâce aux périodes en structure
- ▶ Acquérir le diplôme du CAP

##### Aptitude :

- ▶ Avoir une sensibilité pour les métiers de la petite enfance
- ▶ Savoir s'exprimer par écrit et à l'oral
- ▶ Savoir s'adapter aux besoins du secteur professionnel
- ▶ Savoir valoriser et mettre en évidence ses compétences
- ▶ Savoir réaliser des pratiques professionnelles

##### Compétences visées :

- ▶ Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
- ▶ Adopter une posture professionnelle adaptée
- ▶ Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- ▶ Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- ▶ Organiser son action

### ASPECTS FINANCIERS

Financements possibles selon les situations (CIF, CPF OPCO, ...)

**Financement individuel :** Nous consulter par mail ou téléphone :  
02.41.59.12.77 ou [mfr.doue@mfr.asso.fr](mailto:mfr.doue@mfr.asso.fr)

# MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

**Formation par alternance**  
**MFR-CFA DOUÉ LA FONTAINE**



## CONTENU DE LA FORMATION

### Durée :

- ▶ 14 semaines en centre de formation et 21 semaines de stage

### Délai d'accès :

- ▶ Possibilité d'entrée permanente
- ▶ Une demande d'inscription est transmise préalablement à un entretien de positionnement
- ▶ Entretien de positionnement permet d'évaluer les compétences, motivations, de connaître le nombre d'heures en structure petite enfance déjà réalisé et déterminer le parcours de formation à suivre : Complet (matières générales et professionnelles si pas de diplôme de niveau 3), professionnel (si diplôme de niveau 3).
- ▶ Le dossier d'inscription remis à l'issue de l'entretien et à remettre dans les 15 jours qui suivent
- ▶ Un courrier de confirmation d'inscription est transmis dès réception du dossier
- ▶ La formation débute à la rentrée de septembre

### Méthode mobilisée :

- ▶ La formation se fait un temps en centre et des périodes en stage afin de valider les compétences attendues
- ▶ La pédagogie de l'alternance est mise en œuvre tout au long de la formation
- ▶ Mise en situation professionnelle

## AGENDA

### De septembre à mai par alternance.

Durée variable selon les diplômes du stagiaire (maximum 430 heures).  
Formation tous les mercredis à la MFR.

Durée maximum de 448 heures de stage pratique dans les structures petite enfance (école maternelle, halte garderie, crèche collective, centre de loisirs, garderie périscolaire, assistante maternelle etc...)

### Modalités d'évaluation :

- ▶ La formation fait l'objet d'évaluations, de mises en situation au cours de l'année de formation et des épreuves terminales qui valident l'ensemble du diplôme ont lieu en fin d'année scolaire

### Accessibilité :

- ▶ La formation est accessible à tout type de personne, les locaux permettent l'accueil de personnes en situation de handicap.

### Modules dispensés au cours de la formation :

#### Enseignement professionnel

- ▶ Accompagner le développement du jeune enfant
- ▶ Exercer son activité en accueil collectif
- ▶ Exercer son activité en accueil individuel.

#### Enseignement général

- ▶ Français, histoire-géographie
- ▶ Mathématiques, physique/chimie

## ET APRÈS...

Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance est destiné à toute personne désireuse de travailler dans le domaine de la petite enfance ou à des personnes déjà en situation de travail dans ce secteur professionnel, assistantes maternelles.

### Les compétences atteintes à l'issue de la formation :

- ▶ Assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, la sécurité du jeune enfant,
- ▶ Contribuer à son développement, à son éducation et à sa socialisation,
- ▶ Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

### Suite de parcours :

- ▶ Assistante maternelle
- ▶ Tout niveau 3 et 4
- ▶ 1<sup>ère</sup> BAC PRO

